PUBLI-TOPEX
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHIEU – 75008 PARIS
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS
R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO **11.75.39613.75**
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ETAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

WEBINAIRE – Questions-réponses sur la procédure de lotissement (La Réunion - Mayotte)

Formation réservée aux cabinets de La Réunion - Mayotte.
Une vérification sera effectuée pour chaque inscrit.

OBJECTIFS

> Aborder les questions pratiques, juridiques et techniques les plus couramment rencontrées lors de la mise en œuvre d'un lotissement.
> Le champ des questions traitées concernera les lotissements soumis à permis d'aménager ainsi que ceux soumis à déclaration préalable. Il ne s'agit pas de proposer une méthodologie d'élaboration de l'un ou l'autre des dossiers de déclaration préalable ou de permis d'aménager, mais d'essayer de proposer une réponse aux difficultés les plus courantes en matière de division foncière.

PROGRAMME

Les principaux thèmes abordés

> La définition du périmètre du lotissement
> Les exceptions à la procédure de lotissement
> La gestion du lotissement dans le temps
> Le lotissement dans un site patrimonial remarquable
> Le recours à l'architecte / au paysagiste-concepteur
> La fiscalité en lotissement
> La concertation publique préalable et l'évaluation environnementale

Modalités de participation

Après vous êtes inscrit en ligne, vous recevrez un lien de connexion pour rejoindre la salle de formation par visioconférence sur l'application de communication collaborative Microsoft Teams, qu'il faudra installer préalablement à la formation.
Vous ne pourrez utiliser que l'adresse email renseignée lors de l'inscription.
Il est recommandé de tester l'installation de l'application avant le début de la formation .